

**RAPPORT DE LA COMMISSION REDUCTION DES TAXES D'INSCRIPTION
ANNEE ACADEMIQUE 2023-2024**

Composition de la commission pour l'année académique 2023-2024 :

- Anne Crausaz Esseiva, directrice académique, présidente de la Commission
- Nicolas Aymon, représentant des collaborateurs et collaboratrices scientifiques
- Florian Wagner, représentant des étudiants et étudiantes et des auditeurs et auditrices
- Ariane Linder, représentante du Service Uni-Social
- Monica Gross-Kehl, pour le traitement des demandes

Durant l'année 2023-2024, la Commission s'est réunie deux fois, le 26 juin 2023 et le 27 novembre 2023, afin de traiter les demandes de réduction de taxes sur la base du Règlement correspondant.

Sur les 171 demandes déposées au SP 2023 pour l'année 2023-2024 (SA 2023 et SP 2024), 122 ont été acceptées. Et sur les 47 nouvelles demandes déposées au SA 2023 pour le SP 2024, 33 ont été acceptées. Cette année encore, il a été possible d'octroyer une réduction de taxe complète pour toutes les demandes acceptées.